



## CONSIGNES IMPORTANTES À RESPECTER LORS DE VOTRE VISITE À L'ARÉNA

### Félicitations!

Vous avez fait le choix de venir bouger avec nous à l'aréna, nous sommes très heureux de pouvoir vous aider à maintenir une vie active malgré la pandémie...

Afin de vous assurer de respecter les mesures sanitaires en vigueur, nous vous transmettons cet important résumé des règles à respecter lorsque vous vous présentez dans nos installations. Nous sommes conscients qu'il y a plusieurs règles, mais il est important que vous en preniez connaissance afin d'éviter de vous voir refuser l'accès à notre établissement.

Toutes ces règles s'appliquent si vous réservez  $\frac{1}{4}$  de patinoire, une  $\frac{1}{2}$  patinoire ou une glace complète.

Vous devez réserver plus d'un  $\frac{1}{4}$  de patinoire en même temps UNIQUEMENT si vous avez besoin d'espace supplémentaire pour votre activité libre. Dès que vous donnez rendez-vous à d'autres participants qui n'habitent pas à la même adresse que vous ceci constitue un rassemblement illégal. **Vous ne pouvez pas rencontrer à l'aréna les gens que vous n'auriez pas le droit de recevoir à la maison.**

Lors de vos locations, vous devez venir **seul OU** avec les des participants **habitants la même adresse civique** (sauf exceptions ci-après).

Ainsi, vous **ne pouvez pas être en présence de d'autres participants habitants des adresses différentes**, et ce MÊME s'ils font partis :

- d'une même bulle-classe (bulle-école);
- d'une même bulle-travail;
- qu'il soit un membre de votre famille (habitant une autre adresse);
- qu'il soit votre ami;
- que vous fréquentiez régulièrement cette personne pour toutes sortes de raisons autorisées ou pas par le gouvernement.

Il est **interdit** d'être présent avec des participants n'habitants pas à la même adresse que vous SAUF si vous êtes UNIQUEMENT **deux (2) participants** (dans un tel cas, vous devez maintenir la distanciation de 2 mètres en tout temps).

Dès que vous êtes plus de deux (2) participants, vous référer à la règle précédente (**seuls les participants provenant d'une même adresse civique sont autorisés**).

Pour les **entraîneurs privés**, vous pouvez entraîner un seul athlète OU une bulle familiale habitants tous à la même adresse civique.

Un entraîneur doit porter la protection oculaire et le masque en tout temps (sur la patinoire ou au banc des joueurs).

- **Protection oculaire:** porter des lunettes de protection OU une visière OU un casque protecteur avec visière complète OU une demi-visière.
- **Masque de protection :** doit couvrir le nez et la bouche en tout temps, ne pas retirer le masque en adressant la parole. Le masque est requis même lorsque l'entraîneur porte une visière complète ou une demi-visière.

#### Un entraîneur ne peut pas :

- entraîner deux (2) athlètes ou plus s'ils n'habitent pas à la même adresse;
- séparer plusieurs athlètes sur la patinoire et leur donner des instructions à tour de rôle (individuellement);
- être accompagné d'une autre personne (même si elle habite à la même adresse que l'entraîneur).

#### Voici comment les ¼ de patinoire doivent être séparés :



#### Exemples de ce qui n'est pas permis :

- Les grands-parents ne peuvent pas venir avec leurs enfants et/ou leurs petits-enfants.
- Un participant ne peut pas venir avec deux (2) amis, même s'ils sont dans la même bulle-classe.
- Un parent ne peut pas venir avec son enfant accompagné d'un ami.
- Un participant ne peut pas interagir avec les locataires d'un autre quart de patinoire et il ne peut pas jumeler son activité avec d'autres locataires.
- Deux familles qui ont réservé chacune ¼ ou une ½ patinoire ou une patinoire complète à la même heure n'ont pas le droit de jouer/pratiquer/interagir ensemble. Sur la patinoire, ils doivent respecter leur espace de location (ne pas aller dans la zone de l'autre famille). À l'extérieur de la patinoire (tout comme sur la patinoire), ils doivent maintenir la distanciation de 2 mètres en tout temps. On comprend ainsi qu'il n'y a aucun avantage à louer en même temps que des amis ou des membres de la famille. Vous ne devriez donc pas louer la patinoire pour d'autres participants ou coordonner votre activité à la même heure que des gens que vous connaissez.

**Les contrevenants à ces consignes seront expulsés, sans possibilité de remboursement.**

#### Autres consignes :

- Vous devez agir avec courtoisie envers le personnel et les autres usagers.
- Le masque est obligatoire en tout temps, sauf sur la patinoire et pour les participants de 10 ans et moins. Les entraîneurs doivent toutefois porter le masque en tout temps, même sur la patinoire (voir protection oculaire et masque de protection ci-haut).

- Les vestiaires ne sont pas accessibles. Les participants doivent arriver déjà vêtu. Des chaises sont à votre disposition afin d'enfiler les patins (il est interdit de se changer dans l'aréna).
- Les lancers frappés (*slap shot*) doivent être dirigés vers les baies vitrées du fond (pas les baies vitrées latérales ni vers les autres usagers) afin d'éviter de nuire aux autres locataires et de veiller à leur sécurité.
- Les enfants de 12 ans et moins doivent obligatoirement porter un casque. Il est fortement recommandé à tous les usagers de porter un casque.
- Dès qu'un bâton est sur la glace les participants doivent porter un casque protecteur. Les autres équipements de protection sont laissés à la discrétion des participants selon les activités pratiquées.
- L'activité doit prendre fin dès la première sonnerie de l'opérateur (ou à l'heure prévue lors de la réservation).
- Si vous ne souhaitez pas que la patinoire soit surfacée afin de bénéficier de 10 minutes de plus au début de votre réservation, TOUS les participants des autres ¼ de patinoire doivent accepter à l'unanimité.
- Les spectateurs ne sont pas autorisés. Toutefois, un (1) accompagnateur est autorisé lorsque celui-ci est nécessaire (ex. le parent d'un enfant de moins de 10 ans ou l'accompagnateur d'une personne avec un handicap). Aucun accompagnateur durant les périodes d'entraînement.

Nous vous remercions pour votre collaboration!

## #JeVeuxContinuerMonSport

### Demandes d'annulation ou changement d'horaire

- Si vous devez annuler votre réservation, veuillez répondre à ce courriel ou nous écrire à [reservation@ccssj.org](mailto:reservation@ccssj.org). Vous devez nous aviser au moins **48 heures** à l'avance afin d'être éligible à un remboursement.
- Si vous souhaitez modifier votre réservation, vous devez effectuer une nouvelle réservation et transmettre une demande d'annulation par courriel.
- Le remboursement est émis directement sur la carte de crédit du payeur dans les 10 jours.
- Il n'est pas possible de procéder à un changement d'heure ou de jour. Vous devez annuler votre réservation dans les délais imposés et soumettre une nouvelle demande de réservation

### Informations

450-649-6404 poste 1  
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h  
[reservation@ccssj.org](mailto:reservation@ccssj.org)

---

#### Aréna du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie

201, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie (QC), J3E 0C7

T : (450) 649-6404

[reservation@ccssj.org](mailto:reservation@ccssj.org)



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

